



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/154

**OBJET : VENTE D'UN TERRAIN À FIVES SYLEPS
ROBOTICS- TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : le 6 décembre 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : le 6 décembre 2017

Le 12 Décembre de l'année deux mille dix-sept à 18h30

à la Technopole – Salle Millésime
 Le Conseil Communautaire de la
 Communauté de Communes de
 Montesquieu, légalement convoqué, s'est
 réuni sous la présidence de Christian
 TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	E	M GACHET	MOUCLIER Jean-François	A	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	E	M CLAVÉRIE
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	E	M CLEMENT
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

La séance est ouverte

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BETES est élue secrétaire de séance

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/154

**OBJET : VENTE D'UN TERRAIN À FIVES SYLEPS
ROBOTICS- TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

VU les statuts de la CCM et notamment son article 3-1-1 sur les actions de développement économique ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2004/23 du 9 avril 2004 définissant les modalités d'aménagement et de commercialisation du Site Montesquieu ;

VU l'avis des domaines n°2017-081V0030 du 26 janvier 2017 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2016/60 du 12 avril 2016 fixant le prix de vente des terrains de l'extension du Site Montesquieu ;

VU l'avis de la commission développement économique du 21 novembre 2017;

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSÉ :

Les modalités d'achat puis de commercialisation des terrains du Site Montesquieu ont été définies par les Conseils Communautaires du 19 décembre 2003 et du 9 avril 2004.

Dans le cadre de l'extension du Site Montesquieu à Martillac, la Communauté de Communes de Montesquieu poursuit la commercialisation des terrains qu'elle a aménagés.

L'entreprise SYNAPSE ROBOTICS est actuellement implantée à Ayguemorte les Graves (ZA ALGAYON). Créée en 2006, elle emploie aujourd'hui 22 salariés. Elle est spécialisée dans l'étude, la conception et la réalisation de procédés industriels de manutention et de systèmes robotisés pour répondre aux besoins des plateformes intra-logistiques de la grande distribution, de l'embouteillage, de la préparation de commandes, etc.

En août 2017, SYNAPSE ROBOTICS devient FIVES SYLEPS ROBOTICS car elle a été rachetée par SYLEPS, la filiale logistique de FIVES, un groupe industriel français spécialisé dans la conception et la réalisation de machines, équipements de procédés et lignes de production auprès de grands industriels mondiaux. Reconnu en France comme précurseur de la démarche « usine du futur », le groupe FIVES emploie 8500 salariés dans 30 pays et réalise près de 1,8 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

FIVES SYLEPS ROBOTICS est actuellement porteur de deux innovations majeures : d'une part, deux robots de dépalettisation et de palettisation hétérogènes (multi-produits, multi-formes et multi-supports) et d'autre part, une chaîne de conditionnement performante adaptée pour des chambres froides (-25°C).

Le développement de ces produits nécessite, pour l'entreprise, de disposer d'un plus grand espace de fabrication. De plus, le marché des plateformes logistiques de la grande distribution étant en pleine expansion en France, l'entreprise dispose d'une marge importante pour conquérir de nouveaux marchés et prévoit une nette augmentation de sa cadence de production.

En un an, l'entreprise a embauché 7 salariés en CDI et prévoit le recrutement de 20 personnes supplémentaires dans les 3 années à venir.

Le projet sur la Technopole porte sur l'acquisition de 15 858 m² de terrains (lots 12, 13 et 14) et la construction d'un bâtiment d'environ 8 000 m² en deux phases de 4 000m² chacune.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/154

**OBJET : VENTE D'UN TERRAIN À FIVES SYLEPS
ROBOTICS- TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU**

Coût global du projet : 3,5 millions d'euros

Recette attendue : 555 030 €HT

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

1. Décide

- de vendre les parcelles cadastrées D848, D849, D850 à FIVES SYLEPS ROBOTICS à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération ; d'effectuer cette cession de 15 858 m² au prix fixé par délibération de 35 € HT le m² soit une recette attendue de 555 030 € HT, auquel il y aura lieu d'ajouter la TVA au taux en vigueur à déterminer conformément à l'article 268 du CGI;
- de fixer la signature du compromis au plus tard dans les 6 mois à compter de la présente délibération et la validité de l'accord à un an à compter de la présente délibération dès lors que le compromis a été signé. Dans le cas où le compromis n'interviendrait pas dans les 6 mois, la Communauté de Communes de Montesquieu pourra décider de remettre ces parcelles à la vente ;

2. **Autorise** le Président à signer dès à présent les actes de transfert de propriété afférents.

Fait à Martillac, le 12 décembre 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement